

bien-être du consommateur, c'est-à-dire de chaque Canadien.

A-t-on oublié ce que le gouvernement a fait pour lutter contre la pollution de l'environnement? La loi sur les ressources en eau du Canada permettra au gouvernement fédéral d'agir de façon efficace, coordonnée et souple en vue de gérer, dans les limites de ses attributions et conjointement avec les provinces, les ressources en eau du Canada. La loi vise à permettre au gouvernement fédéral de lutter systématiquement contre la pollution, conjointement avec d'autres chaque fois qu'il lui sera possible, ou seul si c'est nécessaire. Les modifications apportées à la loi sur les pêcheries définissent une nouvelle fois les pouvoirs du ministère des Pêches dans la lutte contre la pollution, alors que le projet de loi sur la prévention de la pollution des eaux de l'Arctique, qu'on a salué avec tant de louanges, prévoit une zone de contrôle de sécurité de la navigation, d'une largeur de 100 milles, au large des côtes canadiennes. Le gouvernement fédéral peut, dans cette zone, prendre toute action en vue de faire échec à une menace de pollution.

• (4:40 p.m.)

On a pris bien d'autres mesures contre la pollution, dont les modifications apportées à la loi sur la marine marchande du Canada. Ces dernières visent essentiellement à empêcher les navires de polluer nos eaux. A l'heure actuelle, les navires qui sillonnent les Grands lacs et nos réseaux de canaux déchargent indistinctement, dans la plupart des cas, des déchets humains et des matières d'égout non traitées dans nos eaux. Voilà des années que se poursuit cette pratique scandaleuse qui, à ma connaissance, a entraîné la pollution détestable, repoussante et dangereuse du lac Érié et du canal Welland. Le nouveau règlement qui oblige à traiter les déchets avant de les déverser dans l'eau constitue une étape dans la bonne direction mais une étape relativement réduite. Le fait de continuer à rejeter dans nos lacs même des eaux traitées ne fait qu'aggraver leur pollution et favoriser la croissance végétale qui entraîne pour finir ce fléau destructeur que sont les algues. Pour être vraiment efficace, ce règlement régissant la navigation sur les lacs devrait interdire tout déversement de déchets ou de matières d'égout, traités ou non. Il faudrait obliger les navires à posséder des réservoirs containers pouvant être vidés au port. Je vois tout de suite les problèmes de juridiction que cela poserait pour les navires étrangers, mais ils ne sont pas insurmontables, à condition qu'on y mette de la volonté et de la ténacité. Les bateaux de plaisance en Ontario doivent être munis de réservoirs containers. Pourquoi les gros navires qui naviguent dans nos eaux dans un but lucratif n'en feraient-ils pas autant, eux qui polluent présentement nos ressources en eau, patrimoine de tous les Canadiens?

Qu'a fait ce gouvernement insensible pour les membres de notre société qui, pour de multiples raisons, certaines indépendantes de leur volonté, sont incarcérés en vertu des dispositions de notre régime pénal? Les avons-nous oubliés? La loi sur le Casier judiciaire, à laquelle je m'intéresse personnellement, favorisera la réhabilitation des délinquants en faisant disparaître la flétrissure et l'incapacité civile qu'entraîne un casier judiciaire. Je crois qu'on peut encore améliorer le mécanisme des enquêtes et de la procédure. Je me suis certes réjoui de

voir un comité sénatorial chargé d'étudier l'application de cette loi. Je compte bien qu'il fera des recommandations valables en vue d'en rendre l'application plus efficace. Le plan décennal du service pénitentiaire du Canada visant à insister davantage sur l'aspect réhabilitation que sur l'aspect surveillance, nous a donné des prisons à sécurité maximum, moyenne et minimum et a favorisé des idées plus avancées à l'égard de notre système pénal. Mais il existe encore des anomalies flagrantes et des pratiques rétrogrades. Puisque nous en sommes au débat sur le budget, je dirai qu'à part l'aspect humanitaire, il y a un aspect financier très important.

En 1970, nous avions 7,400 détenus dans nos pénitenciers canadiens et il en coûte au moins \$6,000 par année à l'État pour l'entretien d'un détenu. On voit alors les millions que le système coûte aux contribuables canadiens. La Grande-Bretagne qui a plus du double de notre population compte la moitié moins de détenus que nous. Même s'il n'y avait pas d'autres raisons que celles d'ordre financier, je crois que nous devrions accorder plus de sursis de peines, plus de mises en liberté sous surveillance et encore plus de libérations conditionnelles. La construction des prisons coûte cher, surtout celles à sécurité maximum. La question se pose maintenant. Combien de prisons à sécurité maximum devrions-nous avoir et comment devraient-elles être conçues? A mon avis, nous devrions en avoir moins et elles devraient être conçues de manière à favoriser la réhabilitation du détenu plutôt qu'à viser avant tout à la sécurité. D'un simple point de vue budgétaire, nous y gagnerions. On pourrait épargner des millions en construction d'immeubles si les détenus pouvaient retourner plus tôt au sein de la société, mieux équipés pour faire face à la vie et redevenir des citoyens productifs. Je constate avec plaisir qu'un comité sera chargé d'étudier tout le problème des prisons à sécurité maximum et de faire rapport en novembre prochain.

J'ai essayé de montrer que même si le gouvernement actuel n'est pas parfait, contrairement aux allégations des critiques qui prétendent qu'il est froid, impersonnel comme une machine, dénué de tout sentiment de compassion, il a démontré par ses politiques progressistes qu'il se préoccupe réellement du sort des individus. J'en ai mentionné quelques-uns: celles visant les affaires des anciens combattants, les citoyens âgés, l'habitation, le consommateur, la jeunesse, la pollution et la réforme pénale. Cette tendance libérale, progressiste et équitable a atteint son point culminant avec les nouvelles propositions budgétaires et la réforme fiscale. Je ne vais certes pas répéter tout ce qu'elles renferment: Qu'il suffise de dire que ce budget a été acclamé par presque tous les secteurs de la société: le secteur commercial, la classe moyenne et les familles à faible revenu. Qu'un million de gagne-petit et de contribuables âgés n'aient plus à payer d'impôts, que cinq millions en paient moins et que 1.3 million de personnes à revenus élevés en paient davantage, que les gains en capital soient imposables, tout cela témoigne d'une réforme radicale, globale et progressiste de notre régime fiscal depuis son instauration en 1917.

Le point réellement important du budget, naturellement, c'est qu'il assure une répartition plus équitable du fardeau fiscal, mais ce qui importe davantage, c'est le climat qu'il crée partout au pays. Il faut stimuler l'économie pour atténuer le chômage. Le gouvernement essaie de le faire par ses propres politiques d'expansion; l'augmentation des revenus des particuliers et des sociétés par